

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES JEUNES NAGEURS

24 MARS 2019 BAGNEUX

Piscine de BAGNEUX 1 RUE STALINGRAD
92220 BAGNEUX

5 lignes d'eau, bassin de récupération.

DOSSIER DU PARTICIPANT



Vallée Sud
Grand Paris

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons sur la piscine intercommunale de Bagneux sous l'égide du Territoire Vallée Sud Grand PARIS.

Ce championnat est réalisé grâce au soutien du comité FSGT 92, de la mairie de Bagneux et du COM Bagneux, ainsi que la CFA NATATION

Ce bassin que nous avons fréquenté en 2017 pour la Coupe Nationale, est mis à notre disposition une nouvelle fois.

Nous remercions, le directeur de la piscine ainsi que ses équipes pour leur accueil et leur disponibilité.

Nous espérons que dirigeants, entraîneurs et nageurs, saurez apprécier cet espace dédié aux sports et que vous aurez à cœur de porter haut et fort les couleurs de vos clubs pour le bien de la natation FSGT.

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des informations nécessaires à votre déplacement lors de cette compétition.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle compétition et la réussite sportive pour vos clubs.

Contacts utiles

FSGT – Secrétariat de la CFA Natation

14, rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

Graziella Trentin

Tel : 01 49 42 23 32

Email : graziella.trentin@fsgt.org

Mathieu FLEURY

06 70 97 69 66

mathieu.fleury01@orange.fr

Hébergement

Vous trouverez ci-dessous quelques lieux d'hébergements,

Ibis budget Paris Porte d'Italie Ouest

6/15, RUE ELISÉE RECLUS, 94270 KREMLIN BICETRE

Campanile Paris Porte d'Italie - Le Kremlin Bicêtre

2 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE, 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

Ibis budget Paris Porte d'Italie Est

20, RUE VOLTAIRE, 94270 KREMLIN BICETRE

B&B Hôtel Paris Italie Porte de Choisy

3 - 15 RUE CHARLES LEROY, 94200 IVRY-SUR-SEINE

Apparteo Palatino Paris 13

36 ALLÉE ERIC CHABEUR, 75013 PARIS

Hôtel restaurant CAMPANILLE Porte d'Orléans

73 AVENUE ARISTIDE BRIAND 94110 ARCUEIL

RESTAURATION

**CENTRE COMMERCIAL « VACHE NOIRE »
AVENUE ARISTIDE BRIAND 94110 ARCUEIL**

Nombreux lieux de restauration

Mc Donald's

Hippopotamus

Le Bureau

Restaurations diverses à l'intérieur du centre commercial

Sur la nationale 20 entre Bagneux et Porte d'Orléans, nombreux espaces de restaurations.

Et il y aura une buvette sur place où boisson fraîche et sandwich seront proposés.

Informations utiles

- La piscine est desservie par le bus 188 arrêt devant
- Le stationnement est difficile du fait d'importants travaux sur Bagnaux
- **Ouverture des portes le dimanche 09h00**
- **Accès nageurs par les vestiaires**
- **Visiteurs gradins accès public**
- **Buvette**



REGLEMENT
RASSEMBLEMENT NATIONAL DES JEUNES NAGEURS
24 MARS 2019 BAGNEUX

REGLEMENT :

Toutes les épreuves fédérales se dérouleront conformément aux règlements sportifs de la FINA. Le port d'une combinaison est conditionné à sa présence dans la liste des maillots de bain homologués FINA.

La règle du port d'un seul maillot de bain est applicable. Pour rappel : une combinaison = un maillot de bain.

ENGAGEMENTS :

La date limite d'envoi par les Comités ou Commissions sportives départementales à la Fédération est fixée au **mardi 12 mars 2019** par fichiers PCE. Pour les organisations non équipées de Nat2i, les engagements seront envoyés à l'aide du bordereau joint, **la date limite étant la même.**

Lors de la transmission des engagements, chaque club devra joindre le nombre d'officiels présents au moyen d'un bordereau joint dans le dossier ou par fichier PCE.

Les Comités et Commissions ont en charge de regrouper les engagements des clubs de leur département, de vérifier les licences, les temps d'engagements avec la date et le lieu d'exécution ainsi que la participation de chaque nageur aux compétitions départementales et la participation du club à la vie de la commission.

L'ensemble des licences et des affiliations sera vérifié par les comités et la CFA Natation.

Aucun club n'est autorisé à envoyer directement ses engagements à la fédération.

Aucun engagement hors limite ou non visé par le comité départemental ou par la commission ne sera accepté.

Tout engagement doit justifier d'une date et d'un lieu.

CONDITION DE PARTICIPATION :

Un nageur qualifié aux fédéraux ne peut s'engager sur le Rassemblement National dans le même style de nage.

CATEGORIES D'AGE : identiques aux Championnats Nationaux FSGT (CF CR)

ÉPREUVES INDIVIDUELLES :

La participation de chaque nageur est limitée à **4 épreuves au maximum sur les 2 réunions** (relais en plus).

RELAIS :

Un seul relais par club et par catégorie. La modification de la composition se fera en début d'échauffement.

Le relais ne pourra être modifié qu'une seule fois. Aucun changement (ordre de départ, rempla-cement) ne sera accepté au moment de l'épreuve.

Un relais engagé dans une catégorie ne pourra en aucun cas participer dans une autre catégorie par le truchement des remplaçants : si la modification entraîne un changement de catégorie, le relais participera hors classement.

DEROULEMENT DES EPREUVES :

Suivant le programme (page suivante), les séries seront constituées aux temps d'engagement toutes catégories.

FORFAITS :

Le forfait d'un nageur dans une épreuve entraîne pour celui-ci le forfait dans toutes les épreuves de la réunion (1/2 journée).

Les fiches de forfaits sont disponibles au secrétariat de la compétition (à renseigner pendant l'échauffement).

RECOMPENSES :

Par catégorie d'âge.

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve individuelle ainsi qu'aux 4 relayeurs des 3 premières équipes.

JURY :

Le juge arbitre et le délégué seront désignés par le collectif de pilotage. Le juge arbitre aura la responsabilité de former le jury.

Par demi-journée, chaque club est tenu de fournir un officiel jusqu'à cinq nageurs, 2 à partir de 6 nageurs.

En cas de non présentation d'officiel, le club défaillant se verra infliger une amende de 50.00 €uros par officiel manquant et par demi-journée.

En cas de difficulté pour composer un jury complet, les clubs ne fournissant pas d'officiel pourront se voir refuser l'engagement de leurs nageurs.

Tous les officiels devront présenter leur carnet validé pour la saison en cours ainsi que leur licence FSGT.

Un entraîneur ou accompagnateur par club devra être présent à la compétition.

Chaque officiel déjà doté des nouveaux tee-shirt d'officiels A (couleur verte) ou B (couleur bleue) devra venir muni de son équipement s'il souhaite officier dans le jury ; en effet, il ne sera pas remis de nouveaux tee-shirt à chaque épreuve fédérale".

RECLAMATIONS :

Les contestations et réclamations sur les règlements FINA seront examinées immédiatement et réglées par le juge arbitre, celles concernant les règlements fédéraux le seront par le délégué.

RECONDUCTION :

- Le premier nageur ou la première nageuse ayant réussi un temps hors de la grille des temps qualificatifs, toutes catégories de chacune des nages, se verra attribuer un « PASS'Portes » pour les Championnats de France été sur la nage qu'il aura remportée.

La décision finale de la participation du nageur aux fédéraux appartient à son club.

Le PASS'Portes est nominatif et incessible.

PROGRAMME
OUVERTURE DES PORTES
9H00 LE MATIN
14H L'APRES-MIDI

MATIN	AM
50M PAP	50M NL
20M0 NL	100M BRASS
50M BRA	50M DOS
100M DOS	100M NL
100M 4N	Pause récompenses
Pause récompenses	
RELAIS 4 X 50M 4N MIXTE	RELAIS 4X 50 M NL MIXTE
RELAIS 4 X 50M 4N	RELAIS 4X 50 M NL

MASCULINS

Validation du Comité

BORDEREAU D'ENGAGEMENT

Rassemblement National des
Jeunes Nageurs à Bagneux (92)

24 mars 2019

COMMISSION NATATIO



14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Email : graziella.trentin@fsgt.org
Tél. 01. 49. 42. 23.32. Fax 01. 49. 42. 23. 60

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Intitulé complet du Club

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Sigle du Club avec n°
département -----

**Correspondant
du Club**

NOM ----- Prénom ----- Email : ----- @ -----

Adresse

Code Postal ----- Ville ----- Tél. -----

Equipe N°	Noms	Prénoms	Année de naissance	Numéro de l'épreuve	Distance et nage	Temps d'engagements Date de la performance

Engagement Epreuve Individuelle
Engagement par Equipe de Relais
Chèque à établir à l'ordre de la FSGT

----- x 3.20 €
----- x 6.50 €
TOTAL -----

A RETOURNER AVANT LE 12 mars 2019 AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

FEMININES

Validation du Comité

BORDEREAU D'ENGAGEMENT

Rassemblement National des
Jeunes Nageurs à Bagneux (92)

24 mars 2019

COMMISSION NATATION



14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Email : graziella.trentin@fsgt.org
Tél. 01. 49. 42. 23.32. Fax 01. 49. 42. 23. 60

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Intitulé complet du Club

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Sigle du Club avec n°
département -----

**Correspondant
du Club**

NOM ----- Prénom ----- Email : ----- @ -----

Adresse

Code Postal ----- Ville ----- Tél. -----

Equipe N°	Noms	Prénoms	Année de naissance	Numéro de l'épreuve	Distance et nage	Temps d'engagements Date de la performance

A RETOURNER AVANT LE 12 mars 2019
AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Engagement Epreuve Individuelle ----- x 3.20 €
Engagement par Equipe de Relais ----- x 6.50 €
Chèque à établir à l'ordre de la FSGT TOTAL -----

Validation du Comité

Liste des officiels

Rassemblement National des
Jeunes Nageurs à Bagneux
(92)

24 mars 2019

COMMISSION NATATION



14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Email : graziella.trentin@fsgt.org
Tél. 01. 49. 42. 23.32. Fax 01. 49. 42. 23. 60

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Intitulé complet du Club _____



Sigle du Club avec n°
département _____

Email : _____ @ _____

**Correspondant
du Club**

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Tél. _____

NR licence 2015/2016	Nom	Prénom	Année de naissance	Officiels A *	Officiels B *

Pour Rappel : extrait du règlement fédéral 2017/2018

JURY : Le juge arbitre et le délégué seront désignés par le collectif de pilotage. Le juge arbitre aura la responsabilité de former le jury.

Par demi-journée, chaque club est tenu de fournir un officiel jusqu'à cinq nageurs, 2 à partir de 6 nageurs.

En cas de non présentation d'officiel, le club défaillant se verra infliger une amende de **70.00€ par officiel manquant**.

En cas de difficulté pour composer un jury complet, les clubs ne fournissant pas d'officiel pourront se voir refuser l'engagement de leurs nageurs.

Tous les officiels devront présenter leur carte validée pour la saison en cours ainsi que leur licence.

Un entraîneur ou accompagnateur par club devra être présent à la compétition.

** mettre une croix dans la case concernée*

A RETOURNER AVANT LE 12 mars 2019

AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE